

A la Une

UE : coup de semonce
sur les Etats membres,
l'éclairage au cœur de
la transition
énergétique p 2

Electricité, quel modèle
français ? p 3

Eclairage et sécurité
routière, la corrélation
démontrée p 6

Villes et éclairage
intelligents, quelle
place pour la France ? p
12

Dossier spécial :
lumière et santé, effets
de la lumière sur
l'homme p 12

Image à la une



Le programme des JNL
2014 est disponible. [Vous pouvez le consulter ici](http://www.jnl-afe.fr/nantes2014/). Un
site Internet dédié a été mis
en ligne : www.jnl-afe.fr/nantes2014/

Sommaire:

Règlementation	2
Eclairage intérieur	5
Eclairage public	6
Santé	9
Perspectives	10
LED	13
Ne loupez pas	14

Les brèves de l'AFE

Le rendez-vous lumière 2014 Les Journées nationales de la lumière de Nantes - 22 et 23 septembre 2014

Journées Nationales de la Lumière de l'AFE
22 et 23 septembre 2014



Le programme des Journées nationales de la lumière 2014 de Nantes est disponible [ici](#). Nouveauté cette année, un site Internet dédié aux JNL a été mis en ligne. Vous y retrouverez le programme détaillé ainsi que les informations essentielles à votre inscription et séjour à Nantes, mais aussi les dernières actus et la liste des intervenants régulièrement mise à jour.

www.jnl-afe.fr/nantes2014/

Le mot de l'AFE sur l'actualité

Editorial d'Alain Azaïs, Délégué Général

Lumières justes.

Après une décennie d'ajustements et de mariages entre la photométrie et l'électronique, l'électricité et la domotique, la lumière naturelle et la lumière artificielle, l'Association française de l'éclairage, soucieuse de répondre avec pragmatisme et objectivité à ses interlocuteurs, fournira des réponses concrètes lors des journées nationales de la lumière (JNL) qui auront lieu à Nantes les 22 et 23 septembre prochains. « Eclairer juste » sera plus que jamais une devise d'actualité, dans un domaine où les avancées technologiques et

scientifiques, plongent les utilisateurs dans un dédale de solutions parfois abracadabrantesques.

L'ensemble de la filière éclairage sera là, pour « allumer les quinquets des quidams » et proposer des solutions adaptées aux besoins de l'homme et à ses diverses tâches visuelles

Nouvelles technologies, nouvelles méthodes de gestion, de maintenance et d'exploitation, nouveaux principes de photométrie feront l'objet d'exposés et de conférences de la part d'un

parterre d'experts nationaux et internationaux.

Ces mêmes experts internationaux feront un point sur l'évolution dans leurs pays de toutes ces composantes, afin que l'AFE transmette à tous ses adhérents des résultats innovants et exploitables.

Je vous convie donc aux JNL de Nantes les 22 et 23 septembre 2014 pour un événement attendu par toute une profession, soucieuse d'honorer sa réputation mondiale dans le domaine de l'éclairage et chargée d'orienter les hommes vers des lumières plus justes.

Formations de l'AFE

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour :

Le prochain stage de base

- **Eclairage intérieur** : les 16, 17 et 18 septembre 2014 (phase 1)
- **Eclairage extérieur** : du 30 septembre au 2 octobre 2014 (phase 1)

Le prochain stage « Logiciels de calcul » : les 9 et 10 septembre 2014

Contactez-nous au 01 45 05 72 22.

[Cliquez ici pour consulter le programme](#)



Coup de semonce sur les politiques européennes d'économie d'énergie, l'éclairage au cœur de la transition énergétique

« Pas crédibles ». C'est en tout cas l'opinion de la Coalition for Energy Savings (qui représente plus de 150 entreprises et de 400 associations) qui a analysé 27 plans d'actions nationaux remis à Bruxelles. Au moins 12 Etats membres pourraient s'exposer à des poursuites et sanctions. La France et l'Allemagne figurent parmi les principaux épinglés. Fait marquant, les nouvelles technologies d'éclairage sont citées comme moyen pour atteindre les objectifs d'économies d'énergie.

Pour rappel, ces plans nationaux forment la réponse des Etats membres à l'objectif 2020 : 20 % d'amélioration de l'efficacité énergétique, 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et 20 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Des Etats peu impliqués, la France en tête

Si la Croatie et l'Irlande sont les bons élèves, d'autres sont très clairement « en dehors des clous », dont la France et l'Allemagne. Un fait d'autant plus inquiétant que la directive sur l'efficacité énergétique doit être transposée dans la législation nationale en juin.

Les récentes déclarations d'un représentant du Ministère français à Euractiv en mars dernier ne plaident pas en faveur d'un regain de sérieux : « Paris considère la directive comme une « obligation sans importance » et comme une « sorte de luxe » ». Les textes envoyés ne seraient que des coquilles vides administratives, « sans conséquences politiques ».

Des calculs contestés

Certaines de ces déclarations d'intention présentent en effet plusieurs erreurs flagrantes de calcul selon la

Coalition (mesures non éligibles comme les taxes sur l'énergie et TVA...). Preuve d'une faille dans le système, tous n'ont pas les mêmes mesures de réduction d'émissions de CO₂. Pour la Coalition, c'est la réduction d'1,5 % de la consommation d'énergie finale qu'il faut prendre en compte : « En fin de compte, il s'agit de la seule mesure vérifiable pour évaluer les réductions d'émissions de CO₂ ».

Vers la politique de la sanction ?

Pour le Secrétaire Général de la coalition, les objectifs de 2020 ne seront jamais atteints à ce rythme. Il serait donc souhaitable de mettre en place des objectifs contraignants pour 2020 et 2030. Une révision de la Commission Européenne en juin pourrait lui donner raison. Toujours selon la Coalition, l'UE ne pourrait en effet atteindre que 0,8 % de réduction de la consommation d'énergie finale, avec les répercussions que cela pourrait avoir sur l'industrie de l'efficacité énergétique. Des entreprises qui ont d'ailleurs la possibilité de porter plainte contre les Etats à ce titre.

L'éclairage au cœur de la transition énergétique

Car certaines technologies permettraient d'atteindre ces objectifs, et notamment l'éclairage LED, dont le coût a chuté de « 98 % » depuis 2000. L'Europe serait d'ailleurs moins bien classée que l'Asie : le taux de pénétration des LED y est de 17 %, contre 15 % pour l'Europe.

[Nous vous invitons à lire l'article complet sur le site d'Euractiv.](#)

Vu sur [Euractiv.fr](#) – 25 avril 2014

Note de l'AFE

Ce sujet sera abordé lors des JNL de Nantes, et particulièrement lors de la table ronde du mardi 23 septembre au matin. Pour plus de détails : <http://www.jnl-afe.fr/nantes2014/>

1 milliard d'euros déjà alloué aux investissements d'avenir

L'ADEME a rendu public un 1^{er} bilan des 4 programmes d'investissements d'avenir (créés en 2010) dont elle est responsable (énergies décarbonées et de la chimie verte, des véhicules et de la mobilité du futur, des réseaux électriques intelligents et de l'économie circulaire).

Elle estime que ce pari sur l'innovation énergétique « semble porter ses fruits ». Sur les 2,45 milliards d'euros

alloués, 1 milliard a déjà été consacré aux « entreprises mobilisées pour la transition énergétique ».

139 projets ont été retenus dans le cadre de l'AMI (d'appels à manifestations d'intérêt), 85 % des montants alloués allant à des entreprises, dont 44 % sont des TPE, PME ou ETI.

« Ces bénéficiaires prévoiraient d'ailleurs un chiffre d'affaires induit de plus de 10 milliards d'euros et

plus de 10 000 emplois directs à l'horizon 2020 ».

Selon l'ADEME, l'impact de ces aides serait particulièrement fort dans les filières émergentes (solaire photovoltaïque à concentration...) et les filières en construction.

Rappelons qu'un projet de R&D sur le smartlighting fait partie des programmes d'investissement d'avenir.

Vu dans [Energieactu.fr](#) – 22 avril 2014

Electricité : quel modèle français ?

La France est un des pays qui a connu une des plus fortes progressions des prix de l'électricité en Europe entre le 2nd semestre 2012 et le 2nd semestre 2013 sur les 28 pays. Pour Eurostat, auteur du rapport, il s'agirait d'une hausse de 10 % ([Boursorama.com](#) – 21 mai 2014). L'augmentation des prix de l'électricité, « inéluctable » selon les spécialistes, est en passe de devenir un véritable casse-tête pour le gouvernement en place, et une fin potentielle de l'exception électrique française.

La fin de l'exception française ?

C'est l'une des premières retoquade pour la nouvelle Ministre de l'Ecologie. Alors qu'elle s'était engagée lors de sa prise de fonction à maintenir les tarifs de l'électricité fixés par Jean-Marc Ayrault (dont la hausse était plafonnée à 2 %), le Conseil d'Etat lui a signifié une fin de non-recevoir : les tarifs de l'électricité augmenteront bien de façon rétroactive. Une décision « *très regrettable* » selon la Ministre, qui souhaiterait « *réformer le mode de calcul* » des tarifs. Que nenni, le gouvernement s'est vu accordé deux mois pour refondre l'arrêté fixant le prix de l'électricité.

Ce rattrapage de 4 à 5 % pourrait représenter une charge supplémentaire de 40 euros par foyer ([Le JDD](#) – avril 2014). Plus de 28 millions de français seraient concernés. ([20 Minutes.fr](#) – 4 avril 2014)

Deuxième coup de massue : alors même que la Commission de régulation de l'énergie avait calculé qu'une hausse en une fois de 5,7 % était nécessaire, d'autres spécialistes parlent déjà d'une deuxième augmentation inéluctable de 10 % d'ici à la fin 2015. ([Le JDD](#) – avril 2014). La CRE, elle, prédit que les prix de l'électricité devraient augmenter d'environ 30 % entre 2012 et 2017. ([Liberation.fr](#) – 11 avril 2014)

Pourtant, la Ministre n'a pas tiré sa révérence pour autant. Si la hausse de 5 % pour les particuliers, prévue en août, aura bien lieu, Ségolène Royal entend bien faire tout son possible pour limiter les dégâts. « *Actuellement je suis en train de comprendre les mécanismes complexes de fixation du prix de l'énergie, ensuite nous en discuterons avec le ministre de l'Economie (...) et nous irons demander un arbitrage au Premier ministre parce que ce sont des sujets considérables* » a-t-elle déclaré à 20 Minutes. ([20 Minutes.fr](#) – 4 avril 2014)

Si le coût peu élevé de l'électricité française ne peut être maintenu, le modèle français de fixation des prix sera lui défendu becs et ongles. La Ministre entend bien en effet laisser à l'Etat français son rôle d'arbitre dans la fixation des prix. Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, et à la demande du groupe parlementaire socialiste, une commission d'enquête sur les tarifs de l'électricité devrait être créée. ([Romandie.com](#) – 21 mai 2014)

A la « spirale haussière », l'Etat répondrait donc protection et intervention, et notamment à destination des particuliers, « qui ont déjà payé trop d'impôts » et que la Ministre de l'Ecologie souhaite ménager. C'est ainsi qu'un concept refait surface : l'effacement.

Les particuliers bientôt rémunérés pour ne pas consommer ?

RTE, filiale d'EDF, a rendu ce mois-ci son rapport sur les nouvelles règles du marché de l'électricité. Parmi elles, François Brottes, député PS de l'Isère, a remis au goût du jour l'effacement. Le projet de décret serait en phase d'examen par le Conseil d'Etat, après être passé entre les mains de l'autorité de la concurrence. Il s'agit de proposer aux particuliers d'être rémunérés s'ils réduisent ou stoppent leur consommation en cas de pics et de tensions sur le réseau électrique. En d'autres termes, l'idée est d'éviter de recourir aux solutions de production supplémentaire, plus coûteuses, pour pallier les pics de consommation.

Déjà expérimenté en Ile de France en hiver, l'effacement ne nécessite que l'installation d'un boîtier de contrôle à distance. Les conditions plus précises de mise en application ne sont toutefois pas encore connues. Le système devrait être progressivement mis en place à partir de 2015 puis généralisé pendant l'hiver 2016-2017.

« Le système devrait, au minimum, faire économiser de l'ordre de 10 % à 15 % par an des factures d'électricité. Au-delà, il devrait rapporter de l'argent au travers d'un barème de prix en fonction du contrat souscrit avec un opérateur spécialisé et des plages horaires durant lesquelles on accepte de s'effacer pour éviter de mettre en péril le réseau électrique ». ([Le Parisien.fr](#) – 9 avril 2014)

Et justement, le gouvernement prépare peut-être déjà le terrain à cette mesure avec les compteurs intelligents, qui ont rallié la Ministre à leur cause.

Les compteurs intelligents soutenus par la Ministre

Prévu pour une généralisation dans les foyers français en 2020, la nouvelle Ministre de l'Ecologie s'est prononcée, à l'occasion de l'inauguration d'un centre témoin d'ERDF sur les réseaux intelligents, pour une accélération anticipée du processus. Un appel d'offres a déjà été lancé en 2013 pour 3 millions de foyers d'ici à 2016. On devrait compter 35 millions de compteurs installés d'ici à 2020. ([BFMTV.com](#) – 20 mai 2014)

Une prise de position qui n'est pas anodine selon certains. Et s'il semble probable que tous paieront leur électricité plus chère, certains seront plus épargnés que d'autres.

Les électro-intensifs marquent un point

Le modèle français est à nouveau questionné. Arnaud Montebourg était monté au créneau pour eux, ils ont fini par obtenir gain de cause. La CRE a accordé un abattement exceptionnel sur l'électricité consommée par les électro-intensifs : une baisse de 50 % des tarifs de transports du 1er août 2014 au 31 juillet 2015, pour un montant de 60 millions d'euros. ([Usinenouvelle.com](#) – 28 mai 2014)

2015, année charnière pour l'éco-conception et l'efficacité énergétique des produits

Brèves en passant

Dans une interview accordée au journal Les Echos, la nouvelle Ministre du logement Sylvia Pinel évoque le chantier de simplification des normes et la révision partielle de la RT 2012

Vu dans [Les Echos.fr](#) – 22 mai 2014

Note de l'AFE

Une coquille s'est glisée dans l'article « Les CEE toujours en débat » des Brèves n°123.

La fiche RES-EC 04 (Luminaire d'éclairage extérieur) a déjà été modifiée. L'ULOR y est passé de 5 % à 15 %.

Si l'année 2015 a été désignée comme année internationale de la lumière, c'est aussi l'année de plusieurs grands changements pour l'éclairage. L'occasion de rappeler que c'est en 2015 que s'appliqueront les directives européennes Ecodesign et Ecoconception.

A partir du 26 septembre, les constructeurs ne pourront plus mettre sur le marché les produits non conformes. Les fournisseurs pourront toutefois toujours écouler les anciens appareils. (*EnergiePlus* – mai 2014)

L'ADEME a d'ailleurs relancé une campagne de communication à ce sujet, mettant en avant une étude franco-québécoise montrant que les entreprises impliquées dans cette démarche récoltent plus « d'effets positifs » mais surtout que la marge bénéficiaire est supérieure de 12 % en moyenne par rapport aux produits conventionnels. (*EnergiePlus* – mai 2014)

Une consultation publique sur les projets de textes réglementaires pour la 3^e période des CEE (qui débutera au 1^{er} janvier 2015) a été lancée jusqu'au 28 mai dernier. Présentés à l'occasion de la 1^{re} réunion du Comité de pilotage du dispositif le 16 mai, les textes comportent le projet de décret modifiant le décret du 29 décembre 2010 relatif aux CEE ainsi que le « projet d'arrêté fixant la liste des éléments d'une demande de CEE et les documents à archiver par le demandeur ».

Vers une révision des étiquettes énergie ?

La Commission Européenne serait également en pleine phase de réflexion à ce sujet, suite à l'étude qu'elle a commandée au cabinet Ecofys sur les directives étiquetage énergétique et écoconception. Les économies générées par l'amélioration de l'efficacité énergétique des produits seraient de l'ordre de 400 à 460 TWh. Selon le rapport du cabinet, si la pertinence du choix des produits concernés n'est pas remise en cause, le champ d'application de ces directives pourrait toutefois être amélioré. D'autres produits comme le photovoltaïque ainsi que les appareils de production d'énergie pourraient ainsi entrer dans le champ d'application.

Les points principaux d'amélioration soulevés par le cabinet portent sur la mise en place et le contrôle du dispositif. La « lenteur du processus de décision » et le manque de surveillance du marché sont principalement mis en cause. Résultat : les

étiquettes énergie ne prendraient pas assez en compte les évolutions technologiques du marché.

Autre suggestion faite par Ecofys : prendre en compte l'impact environnemental global des produits, en ajoutant les critères de réutilisation de recyclage, d'utilisation de « matériaux prioritaires, de substances dangereuses »... Ces échelles devraient également prendre en compte le potentiel de « ce qui pourrait être mis sur le marché » afin d'encourager le développement de produits plus efficaces.

Enfin, le rapport préconise un effort pédagogique avec une simplification des étiquettes énergie actuelles, peu compréhensibles par les consommateurs. Ainsi, seuls les codes couleurs et classement par ordre alphabétique seraient conservés. ([Actuenvironnement.com](#) – 3 avril 2014)

Une avancée sur les CEE

([Actuenvironnement.com](#) – 26 mai 2014)

L'occasion pour plusieurs acteurs de renouveler certaines inquiétudes. La direction générale de l'Énergie et du Climat a ainsi indiqué « que d'ici à la fin de cette année les obligés auront 230 TWh cumac d'avance sur l'objectif de la troisième période » (660 TWh cumac).

« Autre souci : les enveloppes pour les programmes et les bonifications ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes exprimées par

les acteurs ». ([Le Moniteur.fr](#) – 26 mai 2014)

Des inquiétudes qui n'ont pas stoppé le processus de rédaction : 50 fiches révisées seront publiées en juillet, « représentant 93 % des CEE délivrés ». 47 fiches de priorité 2 (1,5 % des CEE délivrés) devraient suivre rapidement. Enfin, les textes concernant les modalités seront simplifiés en un document de 22 pages (contre une centaine actuellement). ([Le Moniteur.fr](#) – 26 mai 2014)

Brèves en passant

50 \$

C'est ce que coûtera la politique de remplacement des ampoules énergivores à chaque ménage australien dans le cadre de la politique d'économie d'énergie mise en place par le gouvernement.

Vu dans [Herald Sun.com](#) – 21 mai 2014

Eclairage et métros

Le site Lumières de la ville propose un classement des plus beaux métros du monde. L'occasion de rappeler le rôle de la lumière dans la création des ambiances et la structuration de l'espace.

Vu dans [Lumieresdelaville.net](#) – 18 avril 2014

A voir

« **Le mouvement "light-art" ne s'arrêtera pas et continuera d'évoluer** »

L'article regroupe les créations et projets de 10 artistes utilisant l'éclairage et la technologie pour « changer la façon dont nous percevons l'espace et le temps ».

[Societeperrier.com](#) – avril 2014

Le rayon de soleil des bâtiments

Après la fibre optique amenant directement la lumière naturelle dans les bâtiments, voici une autre innovation technologique sur le thème de la lumière naturelle. Il s'agit ici d'une « fenêtre » composée de LED, censée reproduire la lumière du soleil sous un ciel bleu grâce à des nanoparticules.

Financé par des fonds européens et réalisé grâce

aux recherches d'une équipe de chercheurs de l'Université d'Insubria en Italie, le système permettrait de simuler l'impression de distance pour se rapprocher de la sensation à l'extérieur.

Trois atmosphères différentes ont été programmées : les lumières du Nord de l'Europe, celle des rives de la Méditerranée ou encore celle des tropiques. Ces différences

sont obtenues en jouant sur l'orientation des LED.

Selon les articles, ce système ne dégagerait pas de chaleur et serait plutôt destiné aux populations du Grand Nord.

Vu dans [RTL.fr](#) – 15 avril 2014 / [Kulturegeek.fr](#) – 23 avril 2014

Les systèmes de gestion sont inéluctables, la preuve par les mathématiques

C'est en tout cas le postulat de l'article du site Cepro. ([Cepro.com](#) – 14 mai 2014)

En créant les LED, les fabricants auraient altéré le cycle de renouvellement des lampes d'éclairage intérieur, pour le faire grimper à 68 ans. Pour compenser cette perte, les fabricants n'auraient plus d'autres choix que de se lancer dans la « seule solution viable » : l'éclairage intelligent et connecté.

L'article se base sur une étude d'IHS Research qui a calculé qu'avec une durée de vie annoncée de 50 000 heures (soit 20 ans), l'industrie de lampes d'éclairage intérieur ne croîtra que d'1,17 %.

« L'industrie n'aurait alors plus d'autres solutions que d'encourager les acheteurs à changer de lampes sans attendre leur fin de vie ».

L'étude estime qu'entre 38 et 40 milliards de lampes

seraient installées dans les foyers. Le nouveau cycle créé par les LED entrainerait une diminution de 550 à 600 millions de lampes en moins, soit un marché de 3 milliards par an.

Trois scénarios sont envisagés par le cabinet : réduire la durée de vie des lampes traditionnelles afin d'encourager l'achat de LED, diminuer la durée de vie des lampes et augmenter les possibilités des LED connectées. Les deux premières options n'étant pas soutenables, ce sont les systèmes de gestion de l'éclairage qui tireraient leur épingle du jeu grâce à la troisième option. ([Cepro.com](#) – 14 mai 2014)

Le marché de l'éclairage intelligent

56 milliards de dollars. C'est ce que représentera le marché de l'éclairage intelligent d'ici les six prochaines années selon

l'étude de MarketsandMarkets, avec un rythme de croissance à 15,8 % par an entre 2014 et 2020. Cette croissance serait atteinte grâce aux LED et avec trois débouchés principaux : la modernisation des commerces, la croissance de l'éclairage public et enfin l'éclairage des villes intelligentes. Les bâtiments publics et privés européens seraient le principal débouché pour le marché de l'éclairage intelligent en Europe.

Cette dernière caracole en tête des principaux marchés pour ces technologies, devant l'Asie-Pacifique.

Ont été pris en compte pour cette étude : « les LED, les systèmes sans fil capables de mettre en marche ou arrêt à distance, ainsi que l'endroit où ceux-ci pourraient être utilisés, des entreprises, des bâtiments industriels, publics et résidentiels ».

Note de l'AFE

Ce sujet sera abordé lors de l'Assemblée Générale de l'AFE du 24 juin prochain (voir page 14). Il sera également traité de façon approfondie lors des Journées nationales de la lumière, retours d'expérience nationale et internationale à l'appui. <http://www.jnl-afe.fr/nantes2014/>

Éclairage et sécurité routière

Récemment, plusieurs articles et organisations ont remis en cause la corrélation entre éclairage et sécurité routière. Il semblerait que la dernière étude en date leur donne tort.

Des résultats anglais qui démontrent la corrélation entre absence d'éclairage et accidents

Un rapport anglais, publié par le Times, et portant sur une étude menée entre 2011 et 2012, montre que le nombre de personnes tuées ou gravement blessées dans des accidents de la route non éclairées a augmenté de façon significative. (39 % d'augmentation pour les décès et 27 % pour les blessures graves.) Ces chiffres sont basés sur les données de la police obtenues par le journal.

Pour des raisons économiques et environnementales, 750 000 lampadaires ont été mis en sommeil, et notamment entre minuit et 5 h du matin.

Première constatation, sur les routes éclairées limitées à 30 km/h par mauvais temps, les accidents de nuit ont diminué de 15,6 % en cinq ans. Ce chiffre ne tombe qu'à 2 % sur les routes non éclairées. De même, sur les routes limitées à 40 km/h, les accidents par mauvais temps diminuent de 21,8 % sur les routes éclairées, alors que le nombre d'accidents n'a diminué que de 5,2 % sur les portions plongées dans le noir.

Plusieurs exemples de villes ayant dû rallumer certaines portions après de graves accidents sont cités. Pour Edmund King, président de l'Association des automobilistes, l'augmentation de la gravité des accidents sur les routes non éclairées est une menace insidieuse. Selon lui, les données de la police, sur lesquelles se basent les décideurs pour éteindre, ne prennent pas en compte un fait majeur : une route éclairée non dangereuse peut le devenir quand elle est éteinte. Les données chiffrées ne doivent pas être les seules prises en compte, comme la sécurité des cyclistes et piétons. (Dailymail.co.uk – 21 avril 2014)

Toutefois, la question des coûts semble être l'argument décisif pour les décideurs. Aussi, des alternatives possibles voient le jour, plus ou moins couronnées de succès.

Si des pistes de revêtement luminescent sont étudiées, notamment au Pays-Bas, la technologie ne semble pas encore au point. Un essai néerlandais a d'ailleurs été récemment annulé après un mois d'essai, le marquage phosphorescent n'ayant pas résisté. Censé « compenser l'absence d'éclairage le long de certaines voies », le système conçu par une société de construction et un studio d'ingénierie et de design utilisait une peinture composée de pigments absorbant les rayons ultraviolets de la lumière du jour pour la restituer sous forme de lumière verte « durant plus de huit heures au cours de la nuit ». (Newsautoplus.fr – 9 mai 2014)

Las, le système installé sur une ligne droite d'environ 500 mètres n'aurait pas résisté à la moisissure découlant de la pluie et de l'humidité ambiante. « En conséquence, la lueur des lignes ne serait pas assez homogène et serait susceptible de troubler les automobilistes ».

Les concepteurs du système ne désespèrent toutefois pas et préparent une version améliorée de la peinture pour la tester à plus grande échelle.

Le photovoltaïque, une piste ?

Sur le même principe, deux inventeurs californiens, ingénieurs en génie électrique, ont récemment fait parler d'eux avec un projet d'autoroutes solaires. « Solar Roadway » est pensée pour être une route constituée de panneaux photovoltaïques remplaçant le bitume, capable de supporter plus de 100 tonnes et équipé d'un système LED, autoalimenté par le système solaire. La signalisation au sol serait également directement adaptée grâce aux panneaux.

« *« Les routes intelligentes permettront d'éviter les accidents et vous avertiront qu'il y a un danger »* explique Julie Brusaw au magazine maxisciences.com ».

Le département américain des transports a jugé le projet convaincant, puisqu'il a bénéficié d'une subvention de 100 000 dollars en 2009. Une campagne de financement participatif a été lancée jusqu'au 31 mai. (Biolaune.com – 23 mai 2014)

Note de l'AFE

La concertation des acteurs, et la compréhension de leurs contraintes, est un élément clé de la transition éclairagiste. Les contraintes des gestionnaires doivent être prises en compte mais ne doivent pas primer sur la sécurité des personnes et le service rendu.

Les Collectivités, toujours en quête de réponses

Sujet JNL

Plusieurs grands dossiers ont été consacrés au mois de mai à l'éclairage. Un point commun à tous ces articles : essayer de trouver des réponses à la question de la maîtrise de l'éclairage public, une quête de l'« idée lumineuse » selon le Parisien ([Le Parisien.fr](#) – 7 mai 2014). Si l'UE s'est fixée un objectif de réduction de la consommation d'énergie liée à l'éclairage d'ici à 2020, la solution miracle n'a pas encore été trouvée. Une constante demeure dans toutes les villes, quels que soient les exemples cités : réduire la facture. Pivots de ce processus de maîtrise, les Collectivités jonglent entre budget et capacité d'investissement.

La pluralité des solutions et des exemples

La Revue des Collectivités Locales, dans un dossier publié en mai, recense plusieurs exemples de pratiques : Toulouse et les lampadaires solaires, Nantes qui a rénové avec un éclairage connecté, Lyon et son éclairage variable en fonction des ambiances souhaitées, Riorges qui a mis en place des LED avec détecteurs de présence. Bordeaux a également fait l'actualité, avec un éclairage équipé de détecteurs de présence, n'éclairant que ce qui est nécessaire au moment où c'est nécessaire. « *L'avantage est que l'on fait un maximum d'économies, sans éteindre les rues.* » précise Ghislain Luneau, responsable de l'éclairage public de la ville de Bordeaux. « *À terme, grâce à ce système, je suis sûr que la population sera prête à accepter que les lampadaires soient éteints la nuit lorsqu'il n'y a pas de passage* ». ([La Croix.com](#) – 7 avril 2014)

Si tous les articles évoquent l'extinction mise en place dans certaines communes, toutes les villes ne suivent pas cet exemple. N'en témoigne ce bilan en demi-teinte d'un élu du Gers qui pratique l'extinction : « *Un bon tiers des communes ont eu recours à ce procédé* », assure cet élu du Gers. Mais ce n'est pas du goût de tous les riverains. D'autant que cette mesure peut faire courir des risques en termes de sécurité. » ([Le Parisien.fr](#) – 7 mai 2014).

Certaines villes rallument

Etrangement, tous les dossiers traitant de la maîtrise de l'éclairage public ne comporte aucune partie sur ses impacts sociaux-économique. Au mieux, le sur-traité sujet des nuisances lumineuses est abordé, évoquant ainsi la maîtrise de l'impact

environnemental de l'éclairage. Seuls des articles régionaux portant sur des cas particuliers abordent ces thèmes.

C'est le cas par exemple de France 3 Lorraine, qui a consacré un reportage à la ville de Maizières-lès-Metz. Contrairement à son prédécesseur, le nouveau Maire, Julien Freyburger, a décidé de rallumer l'éclairage public de sa commune entre 0 h 30 et 5 h 00 du matin. La raison ? La sécurité. L'élu et son équipe auraient constaté une recrudescence des actes de vandalisme suite à l'extinction, « générant un surcoût important pour la collectivité et les particuliers ». Une consultation des habitants sera bientôt mise en place. ([France 3.fr](#) – 14 avril 2014)

Toulouse instaurera également une nouvelle politique en matière d'éclairage public. Son Maire, Jean-Luc Moudenc, déclare vouloir « rallumer Toulouse ». Deux objectifs à cette décision : « remettre de la lumière là où les besoins en sécurité se font sentir » (voies d'accès et lieux de vie très fréquentés) mais aussi mise en valeur du patrimoine. ([La Dépêche.fr](#) – 16 mai 2014)

« *Nous n'allons pas tout révolutionner*, explique Emilion Esnault, ingénieur chez Airbus. *Mais nous ne voulons pas être dogmatiques. La diminution des coûts d'éclairage et de la pollution lumineuse sera bien présente dans nos préconisations, certes. Mais nous serons à l'écoute des Toulousains, qui veulent plus de lumière à des endroits stratégiques* ». ([La Dépêche.fr](#) – 16 mai 2014)

Un grand plan de mise en valeur des monuments Toulousains devrait être mis en place d'ici deux ans. Sur le long terme, Toulouse s'orientera vers l'éclairage intelligent.

Les habitants associés aux décisions

Maizières-lès-Metz en est un exemple. Mais Nice a également été une pique de rappel : l'éclairage public fait partie du patrimoine urbain et est un élément d'appropriation du territoire urbain, les niçois en ont apparemment été les porte-drapeaux ce mois-ci. La ville a en effet fait le choix d'un éclairage « discrétion élégante, des petites touches lumineuses, du clair-obscur poétique » pour la Promenade du Paillon. Oui mais voilà, en effectuant la phase de test et en écoutant les réactions des habitants, la conclusion n'a pas été celle que les services municipaux espéraient. L'éclairage de la coulée verte est jugé trop faible, trop sombre... Pas assez vivant, l'éclairage fera donc l'objet d'une étude décidée par le député-maire de Nice. Cette dernière portera sur son intensité en fonction de la vie du parc. ([Nicematin.com](#) – 5 mai 2014)

Note de l'AFE

Les Journées nationales de la lumière 2014 donneront une large place aux retours d'expérience de Collectivités. Si la profusion d'articles sur le sujet, émanant d'acteurs très variés, a mis les notions de base de l'éclairage à portée de tous, les villes font face à un manque d'informations pratiques et critiques.

Cette série d'articles est l'occasion de refaire le point sur les chiffres exacts de l'éclairage public :

- L'éclairage représente 14 % de la consommation d'électricité au sein de l'Union Européenne
- 9 millions de points lumineux pour une consommation annuelle d'environ 5,6 TWh (soit 1 % de la production totale d'électricité)
- Le temps de fonctionnement maximum d'environ 4160 heures par an
- Un coût moyen de 24 euros par habitant en 2011
- L'éclairage public produit 85 000 tonnes de CO2 par an (source : EDF)
- Les dépenses de l'éclairage urbain s'élèvent globalement à près de 2 milliards d'euros par an dont : 1 milliard d'euros consacré à la maintenance, 400 à 500 millions d'euros investis dans le renouvellement du parc et plus de 450 millions d'euros imputables à la consommation d'énergie.
- Près de 3 millions de boules devraient ainsi être remplacées d'ici à 2015, pour des économies annuelles d'énergie de 800 GWh, soit la consommation annuelle d'électricité (hors chauffage et eau chaude) de 300 000 ménages.

Pour les collectivités, l'éclairage public, malgré une baisse de la consommation de 6 % depuis les sept dernières années, c'est :

- 16 % de la consommation énergétique totale des communes
- 17 % de leurs dépenses (budget de la commune)
- 41 % de leur facture électrique

Pour rappel, les fiches de l'AFE, rédigées pour donner aux communes les clés de la maîtrise de leur parc d'éclairage public, sont téléchargeables gratuitement [ici](#).

Dossier spécial : lumière et santé, les effets de la lumière sur l'homme

Le 19 mai dernier, le Collège Santé de l'AFE donnait une conférence sur le thème « lumière et développement, quels effets biologiques de la lumière sur l'homme ? » ([Photos disponibles ici](#)). Un thème qui a été particulièrement traité durant les mois d'avril et de mai, et notamment à travers des initiatives visant à adapter l'éclairage aux besoins humains.

Vous trouverez ainsi dans ce dossier spécial :

Partie 1. Lumière et santé : le point sur les dernières études

- L'influence de la lumière sur la longévité
- La lumière pendant le sommeil favoriserait la prise de poids
- A l'inverse, la lumière naturelle du matin pourrait être un remède contre l'obésité

II. L'éclairage adapté aux besoins, les avancées

- L'influence de l'éclairage sur l'apprentissage
- L'éclairage public chronobiologique
- La lumière contre le décalage horaire

[Pour lire le dossier spécial dans son intégralité, cliquez-ici.](#)

Une centrale solaire capable de produire jour et nuit

A l'heure où le nucléaire est en ballotage constant, l'initiative de l'entreprise Areva et du laboratoire national américain de Sandia (Nouveau-Mexique) pourrait constituer une piste de substitution.

Soutenu par le Département de l'Énergie américain (DoE), le projet est un démonstrateur de centrale solaire capable de

produire de l'électricité de jour comme de nuit. Il s'agirait donc d'une innovation dans le stockage de l'énergie. La technologie se base sur la technologie CLFR d'Areva associée à des sels fondus.

Pour le Docteur Subhash L. Shinde, responsable de l'entité Technologie solaire à concentration de Sandia

National Laboratories, « cette technologie innovante devrait permettre d'atteindre les objectifs du programme Sunshot, porté par le DoE, de réduire les coûts des installations solaires installées de \$.06 par kilowattheure d'ici à 2020 ».

Vu sur Enviscope.com – 5 mai 2014

Smartgrids, un potentiel qui se dessine

Une première certification obtenue sur la sécurité des smartgrids

Une entreprise de fabrication de compteurs intelligents, Landys + Gyr, vient d'obtenir la certification ISO 27001 (standard international de sécurité informatique au sein des entreprises). « *« La certification ISO 27001 marque un jalon décisif dans la production de systèmes de comptage fiables pour le déploiement des compteurs intelligents »*, explique Michael Staudinger, responsable régional chez Landis+Gyr Suisse. » (Lesmartgrids.fr – 14 avril 2014)

Une filière qui s'organise et qui recrute

Bonne nouvelle pour l'emploi, le secteur de l'énergie représenterait,

selon le MEDDE, 142 000 emplois directs et indirects, soit 0,6 % de la population active (chiffres 2013). Un secteur qui englobe une grande diversité de métiers et « *qui ne se porte pas trop mal, malgré un recul dans le renouvelable, les grands groupes continuent de recruter comme d'autres sous-traitants de taille plus modeste et beaucoup de PME-PMI peu connues du grand public.* », confirme Julien Weyrich, directeur au cabinet Page personnel et spécialisé dans les métiers de l'énergie ».

Alstom a d'ailleurs annoncé 750 embauches « d'ingénieurs qui touchent aux techniques, à l'électronique, à l'électrique, en

rapport avec les réseaux intelligents » pour l'exercice 2014 /2015. Une tendance qui devrait s'accélérer selon l'entreprise. Les ingénieurs ne seraient pas les seuls profils recherchés. Les BTS et l'alternance profiteraient également du développement de cette filière. (Lesmartgrids.fr – 17 avril 2014)

Une tendance confirmée par RTE

L'opérateur national du réseau de transport d'énergie (RTE) a décidé de « tout miser sur les énergies renouvelables et d'axer ses partenariats autour des smart grids ». (Lesmartgrids.fr – 22 avril 2014)

Les américains misent sur une nouvelle forme d'incandescence

La population américaine traîne toujours des pieds pour faire le deuil de l'incandescence. Qu'à cela ne tienne, une jeune entreprise, Finally Light Bulb Company, a décidé de faire revivre l'incandescence, sous forme modifiée :

l'« Acandescence ». Basée sur l'induction, cette technologie serait moins gourmande tout en conservant les propriétés lumineuses de l'incandescence. La jeune start-up souhaite poser l'incandescence en concurrente directe des LED. Développée avec deux ingénieurs ayant travaillé chez

de grands fabricants, l'« Acandescence » serait « *tout ce que le consommateur aime sur l'ampoule à incandescence, juste sans le gaspillage d'énergie* » selon son créateur.

Caractéristiques techniques

L'« Acandescence » utilise l'induction et troque le filament de tungstène contre une bobine de cuivre. Du mercure sous forme solide est toujours nécessaire. Elle consommerait 75 % d'énergie de moins que l'incandescence traditionnelle et durerait 15 fois plus longtemps. Son IRC serait toutefois seulement de 83 (loin de

sa consœur à filament) pour 800 lumens. 39 demandes de brevets ont été déposées et 2 ont déjà été obtenus.

Ayant réuni 19 millions de dollars émanant de divers investisseurs, la jeune société a prévu de commercialiser un modèle de 60 W d'ici juillet, pour un prix d'environ 8 dollars. Des modèles 75 et 90 W seraient également en préparation.

Vu dans Eetindia.co.in - 6 mai 2014 / Digitaltrends.com – 5 mai 2014 / Technologytell.com – 5 mai 2014

Villes et éclairage intelligents : quelle place pour la France ?

San Francisco et Boston ont dépensé « des millions de dollars pour mettre à niveau leurs infrastructures ». Abu Dhabi a créé Masdar City, « un habitat planifié high-tech » à partir de rien. La ville de Santander en Espagne, « hyper connectée » et à éclairage intelligent qui fait l'actualité dans le Journal de 20 h de France 2 (*France 2 – 28 mai 2014*). En France, Limoges, Bordeaux et Nice se sont engagées dans des systèmes intelligents. Quelle est alors la position de la France dans le monde en termes d'éclairage et de villes intelligentes ? De récents rapports ont permis d'établir un classement des smartcities dans le monde ; et les résultats sont assez surprenants.

Les Etats-Unis maintiennent le cap sur la gestion intelligente de l'éclairage

Aux Etats-Unis, la tendance est à la combinaison des fonctions, le candélabre devenant une ossature de connectivité. Un des secteurs porteurs serait la location de lampadaires aux réseaux de téléphonie (*The Economic Times – 22 avril 2014*). Mais de grandes villes font le choix de l'hyper connectivité appliquée uniquement au candélabre. Il faut dire que les villes américaines ont investi massivement dans leur éclairage public. Deux projets de villes américaines ont marqué l'actualité du mois de mai.

La Nouvelle Orléans tout d'abord, qui passe aux LED pour un montant de 14,7 millions de dollars (*Thenewworldavocate.com – 4 mai 2014*).

Ensuite, c'est la ville de San Diego (Californie) qui est passée à la gestion intelligente, pour des économies estimées à 250 000 dollars. Le système utilisé permettra d'adapter la luminosité tout en contrôlant chaque point lumineux et sa consommation en temps réel. Une attention particulière a été portée dans ce projet à l'intégration du mobilier urbain d'éclairage, qui perpétuera, malgré le changement de technologie, « le style classique des luminaires traditionnels du centre-ville ». Pour Todd Gloria, maire suppléant de San Diego, « Les habitants se sentiront davantage en sécurité, tout en voyant l'atmosphère traditionnelle du quartier préservée ». L'occasion de rappeler que l'éclairage public fait aussi partie du design et patrimoine d'une ville. (*Le Moniteur.fr – 19 mai 2014*)

Si les Etats-Unis sont bien placés dans la transition éclairagiste, ils sont, de façon surprenante, devancés dans la gestion intelligente des villes.

L'Europe en bonne position

Selon les analystes (*The Economic Times – 22 avril 2014*), l'Europe, « malgré la crise financière ou bien

grâce à elle » garde une longueur d'avance sur les Etats-Unis. Pour Bas Boorsma, directeur de Cisco Systems : « Il y aura toujours besoin de partenariats entre le secteur privé et le gouvernement, et l'Europe est le continent qui maîtrise le mieux ce système ». La situation économique européenne y serait donc pour beaucoup, en incitant les gouvernements à investir dans les énergies renouvelables et le secteur privé à le rejoindre grâce aux possibilités d'affaires créées par les objets connectés.

Le classement européen

Et pourtant. L'Europe est en tête de la création de villes intelligentes, devant les Etats-Unis. C'est ce que titre *The Economic Times* dans un article du 22 avril.

Le Journal du Net propose d'ailleurs la même thématique dans un article en date du 5 mai. L'Europe compte à ce jour 240 villes intelligentes ou smartcities, dont 18 en France selon une étude de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie du Parlement européen.

Pour rappel, pour mériter le statut de villes intelligentes, au moins une de ces caractéristiques doit être respectée : « une administration intelligente, une économie intelligente, une mobilité intelligente, un environnement intelligent, des habitants intelligents et enfin un mode de vie intelligent » selon Rudolf Giffinger, professeur à l'université technologique de Vienne qui détaille pour *Le Journal du Net*.

En tête du classement, le Royaume-Uni avec 38 villes intelligentes, devant l'Italie et l'Espagne, respectivement 35 et 34 projets de villes intelligentes. Avec une moyenne de 9,6 sur les 25 pays européens « représentés », certains se limitant à une seule. C'est le cas de la Croatie et de l'Irlande, par exemple.

Le cas français

Avec 18 villes intelligentes, la France conserve un statut de pays dans la course. C'est Montpellier qui « monte sur la première marche du podium tricolore », en cumulant 5 des 6 critères. Nantes obtient également le statut de smartcity.

« Au total, 43 % des villes intelligentes possèdent au moins trois des six caractéristiques évoquées ci-dessus. A noter qu'il existe une corrélation entre la taille des communes et le nombre d'attributs qu'elles cumulent. 67 % de celles qui n'ont qu'une qualité des smartcities comptent moins de 200 000 habitants ».

En matière d'éclairage intelligent, ce sont Bordeaux et Limoges qui ont retenu l'attention médiatique (*Le Parisien – 7 mai 2014*).

Note de l'AFE

Ce sujet sera abordé lors de l'Assemblée Générale de l'AFE du 24 juin prochain (voir page 14). Il sera également traité de façon approfondie lors des Journées nationales de la lumière, retours d'expérience nationale et internationale à l'appui. <http://www.jnl-afe.fr/nantes2014/>

Terres rares : le potentiel français

Au cœur de la production de nos nouvelles technologies, les terres rares sont l'objet d'un bras de fer entre l'Europe et la Chine (qui contrôle 95 % de la production) depuis plusieurs années. En réponse à cette dépendance, l'Europe a mandaté un groupe d'expertise : ERECON (European Rare Earth Competency Network). Ce dernier est « chargé de définir une politique garantissant l'approvisionnement en terres et métaux rares à l'échelle européenne ». Les résultats de ces travaux seront présentés à Milan le 13 octobre prochain.

Pour Patrice Christmann, directeur adjoint de la Stratégie du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) ce pourrait être le premier pas vers une exploitation européenne de terres rares. La France pourrait y jouer un rôle central.

Le potentiel français

Pour Patrice Christmann, la France aurait dû chercher à exploiter ses ressources naturelles au lieu de faire le choix de l'importation. « *Le potentiel exploitable dans les trois premiers kilomètres de*

l'écorce est énorme, et il est sous exploité. La France dispose des technologies pour exploiter à cette profondeur ». Et cette exploitation serait source d'emplois qualifiés.

Et ce potentiel est limité dans le temps, puisque la France « *a négligé la politique des ressources minérales. Et aujourd'hui il y a de moins en moins de spécialistes en ingénierie des mines, ce qui peut poser problème dans les années à venir* ».

Vu dans Euractiv.fr – 23 mai 2014

La nouvelle génération se mobilise pour l'innovation en éclairage

Marque d'intérêt de la part de la jeune génération, l'éclairage fait l'objet de nombreux projets.

Premier exemple, le travail d'un groupe d'étudiants de La Haye (Pays Bas) qui a imaginé un dispositif qui éclaire et filtre la pollution de l'air. Baptisé IDair, le projet est équipé de LED alimentées par des cellules photovoltaïques, le rendant autonome du réseau électrique. Pourvu d'un détecteur de mouvement, il est gradable. Les cellules photovoltaïques qui alimentent l'éclairage sont également celles qui filtrent la pollution de l'air la journée. (Touvert.fr – 18 avril 2014)

Autre initiative émanant de la jeune génération, le projet « Handi'Light », mené par trois étudiants de l'école d'ingénieurs ESME Sudria. Pendant 6 mois, les trois étudiants ont travaillé en partenariat avec l'Unité du sommeil du CHU Raymond Poincaré de Garches et l'UEROS (Unité d'évaluation de réentraînement d'orientation sociale et socioprofessionnelle) afin de développer des lunettes diffusant de la lumière pour aider les victimes de traumatisme crânien. Les principaux symptômes des victimes sont des troubles de la concentration, de la vigilance ou une fatigue importante.

Equipées d'une série de capteurs permettant de mesurer leur impact sur la vigilance, les lunettes ont été équipées de plusieurs sources de lumière, sur un principe amélioré de luminothérapie. Elles seront testées par les médecins de l'association UEROS.

Le projet a été récompensé par le Trophée Défi H, organisé par Sogeti et Le Monde informatique dans le but de récompenser « l'innovation au service de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap ». (Informations.handicap.fr – 26 mai 2014)

Une alliance pour l'éclairage

« *Il n'y a jamais eu autant besoin de la recherche sur la façon d'améliorer l'efficacité de l'éclairage sans sacrifier la qualité* » - Dan Mellinger de l'Efficiency Vermont. Voilà la philosophie de l'initiative collaborative lancée par le Lighting Research Center de l'Institut Polytechnique de Rensselaer et menée avec Efficiency Vermont, National Grid and Energize Connecticut.

Ces organismes ont décidé de travailler à fournir les informations nécessaires à l'amélioration des bénéfices tirés de l'éclairage tout en diminuant son impact environnemental et son coût. Si d'autres se focalisent, selon l'article, sur l'amélioration des sources, l'Alliance compte avoir une approche plus globale. Elle fournira donc à ses membres : tests de produits, évaluations

sur le terrain, la recherche en laboratoire, de l'éducation et d'autres méthodes, notamment grâce aux capacités de recherche du Lighting Research Center.

L'éclairage représente 18 % de la consommation électrique américaine.

Vu dans Laboratoryequipment.com – 30 mai 2014

Une certification pan européenne des luminaires, y compris LED

L'association européenne de certification de produits électriques (EEPCA) et LightingEurope se sont associés pour créer le premier label transnational de certifications de performance des luminaires, traditionnels et LED. Baptisé ENEC +, le label compte sur la réputation déjà acquise du label ENEC (qualité et sécurité des luminaires), reconnu dans plus de 21 pays et couvrant 85 000 produits. Les deux labels seront d'ailleurs complémentaires, puisque seuls les produits labellisés ENEC.

ENEC + a été créé sur la même base que son aîné. Il a été pensé pour offrir une alternative aux autres labels nationaux et regroupera les références et caractéristiques des produits certifiés sur une base de données en ligne. A terme, le système, créé pour suivre les évolutions technologiques et normatives, couvrira les performances des LED sur leur durée de vie annoncée, selon la demande du marché et les progrès technologiques, et éventuellement d'autres aspects tels que l'écoconception et la durée de performance.

Les présidents respectifs des deux associations se félicitent de cette démarche, qui démontre selon eux la capacité de tous à répondre aux nouvelles attentes du marché. Pour Dietmar Zembrot, président de LightingEurope, il était temps de passer à une certification européenne, afin de permettre aux fabricants d'éclairage de mieux répondre aux critères de qualité des appels d'offres européens.

Vu sur Lighting.co.uk / 28 mai 2014 / [Communiqué de LightingEurope](#)

Note de l'AFE

Commentaire de notre partenaire, le Syndicat de l'éclairage :

« Le Syndicat de l'éclairage, qui est à l'origine de la création de la marque ENEC il y a 20 ans déjà, se félicite de l'évolution de ce label européen. EEPCA, en introduisant la notion de performance des luminaires et modules LED avec la marque ENEC+, répond à une demande d'un marché à la recherche de repères. En effet, la révolution technologique de l'éclairage LED bouleverse les habitudes et de nouveaux référentiels doivent voir le jour. Cette nouvelle certification est un grand pas en avant dont les premiers bénéficiaires seront les prescripteurs et les maîtres d'ouvrage. »

A lire

Revue LUX



Le numéro 276 de la revue Lux, spécial Light and Building est sorti.

[Vous pouvez en consulter un extrait ici.](#)

Si vous n'êtes pas encore abonné : lux.abo@2p-editions.com ou au 09 52 28 12 11

Isolux, la lettre de l'AFE PACA

[Cliquez ici pour lire le numéro 20 \(mai-juin 2014\)](#)

46^e congrès national de l'ATTF

La 46^e édition du congrès national de l'ATTF se tiendra les jeudi 25 et vendredi 26 septembre prochains à La Rochelle. Un site dédié a été mis en place : <http://www.attf-congresnational.com/>

[Cliquez ici pour consulter le programme](#)

Les événements ...

Journées Nationales de la Lumière de l'AFE
22 et 23 septembre 2014



Programme et inscription aux Journées nationales de la lumière 2014 - 22 et 23 septembre 2014

[Le programme des Journées nationales de la lumière 2014 de Nantes est disponible ici.](#) Nouveauté 2014, un site Internet dédié aux JNL a été mis en ligne. Vous y retrouverez les informations essentielles à votre inscription et séjour à Nantes, mais aussi les dernières actus et la liste des intervenants régulièrement mise à jour.

www.jnl-afe.fr/nantes2014/

Concours Lumière 2014 de l'AFE Bourgogne

Comme chaque année, l'AFE Bourgogne organise son concours Lumière afin de valoriser des réalisations d'éclairage.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

12 juin Journées ATTF Grand Est

Lieu : Macon

L'AFE y tiendra un stand. Bruno Kablitz y fera également une intervention.

24 juin Save the date

Assemblée Générale de l'AFE nationale

Lieu : Espace Hamelin - Paris 16^e

[Cliquez ici pour consulter le rogramme](#)

L'AFE dans la presse

Les contenus de l'AFE

- [La lettre du maire rural – avril 2014](#)

L'article reprend les fiches éditées par l'AFE afin d'aider les Maires à prendre en main leur éclairage public.

- [Acteurs de la vie scolaire – mai 2014](#) L'éclairage des locaux scolaires et des espaces recevant du public

Lumière naturelle

- [Les Cahiers Techniques du Bâtiment – avril 2014](#)

Alain Azaïs, Délégué Général de l'AFE, fait le point sur l'intégration de la lumière naturelle dans le bâtiment.

- [Le Moniteur – mai 2014](#)

Alain Azaïs, Délégué Général de l'AFE, fait le point sur l'intégration de la lumière naturelle dans le bâtiment.

Les événements de l'AFE

[Enviscope – mai 2014](#) (Conférence AFE sur le salon Light On Architect) / [Les effets biologiques de la lumière sur l'homme - Les Débats du Collège Santé de l'AFE : Neoplanete.com – mai 2014-](#) / [Capgeris – mai 2014](#) / [Photoniques](#) / [Handicap zero](#)

Les formations de l'AFE

[Enjeux – avril 2014](#) : le magazine de la normalisation dédie un article aux formations de l'AFE

Information adhérents

Nous effectuons actuellement une maintenance sur le site Internet de l'AFE. L'annuaire des adhérents ainsi que les flux RSS sont temporairement inaccessibles et certains liens ne fonctionneront plus. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée. Merci de noter la nouvelle adresse du site Internet de l'AFE : <http://www.afe-eclairage.fr>

Liens utiles

Newsletters

Newsletters de la CIE

[Pour lire le numéro de juin 2014 \(n°20\), cliquez ici](#)

EDF Collectivités, la Lettre Mai / juin 2014
[Cliquez ici](#)

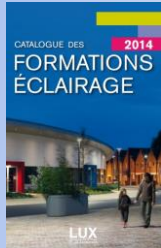
La lettre de l'ATTF, mai 2014

[Cliquez ici pour lire le numéro 9](#)

La Newsletter du Cluster Lumière

[Cliquez ici pour voir la newsletter de mai 2014](#)

Formations



Le [programme 2014 des formations AFE](#) est en ligne.

Nouveauté 2014 : les logiciels de calcul comme appui dans le projet d'éclairage

[Cliquez ici pour le télécharger](#)

19 juin

Paulino Lopes, membre de l'AFE, interviendra le 19 juin lors de la journée « le futur de l'éclairage » organisée par Innov'Eco (Paris).

[Plus d'informations ici.](#)

Les brèves de l'AFE

Ne loupez pas ...

Ca à changé



Laurent Canale, nouveau Président du centre régional Midi-Pyrénées de l'AFE

Le 24 février dernier, **Laurent Canale** a été élu Président du centre régional Midi-Pyrénées de l'AFE.

[Vous pouvez découvrir son éditorial sur les nouveaux objectifs du centre régional ici.](#)

Changements à la Présidence des centres régionaux

- **Christian Meyer** remplace William Sanial à la Présidence du centre régional PACA de l'AFE
 - **Ghislain Luneau** remplace Catherine Semidor à la tête du centre régional Sud-Ouest Atlantique de l'AFE
- Plus d'informations dans les prochaines Brèves*

CAPEB

Patrick Liébus a été réélu Président de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) le 29 avril dernier. Son mandat est renouvelé pour trois ans.

Cluster Lumière

François Corteel a été réélu Président du Cluster Lumière le 20 mai dernier.

CEREMA

Bernard Larroutourou a été nommé directeur général du CEREMA (ex-CERTU) par décret.

On y était

Conférence AFE / CIE-France



Le 9 avril dernier, le CIE-France ouvrait ses portes afin d'expliquer ses missions, son fonctionnement et les travaux en cours et à venir.

[Vous pouvez découvrir les photos de l'événement en cliquant ici.](#)

Lumière et développement : quels effets biologiques de la lumière sur l'homme - Les Débats du Collège Santé de l'AFE



Salle comble pour le Collège Santé de l'AFE le 19 mai dernier. Animée par Christian Corbé, Président d'honneur et Président du Collège Santé de l'AFE ainsi que par Michel Francony, Président de l'AFE, la conférence a fait un état des lieux des connaissances sur l'influence de la lumière sur le développement de l'homme, avec un focus particulier sur les deux populations à risques : les enfants et personnes âgées.

[Cliquez ici pour voir les photos.](#)

Les grandes tendances de l'éclairage architectural en France et dans le monde - Light On Architect



Le 21 mai dernier, l'AFE donnait une conférence sur les grandes tendances de l'éclairage architectural en France et dans le monde.

[Cliquez ici pour voir les photos.](#)

L'éclairage solaire primé

Faisant partie des Membres Associés de l'AFE, l'entreprise Carré Products a reçu le prix Jeune Entrepreneur, catégorie Green Business de la région Centre-Sud, organisé par le magazine La Tribune en avril dernier.

Un nouveau forum sur l'éclairage public

Le site eclairagepublic.eu a mis en place un nouveau forum dédié à l'éclairage public.

[Cliquez ici pour le voir](#)

Culture

La 11^e édition du festival Chartres en lumière aura lieu tous les soirs du 12 avril au 12 octobre prochain. C'est Michel Cymes (Allodocteurs) qui est le parrain de cette édition 2014. 29 monuments et sites incontournables feront l'objet d'animations en son et lumière, dont 23 nouveautés cette année.

[Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

Enseignement : candidatures au Mastère spécialisé en éclairage urbain

Les candidatures pour le Mastère de l'Insa de Lyon sont à déposer avant fin juillet 2014.

[Plus d'informations ici](#)

[Voir le recensement des établissements d'enseignement en éclairage](#)

Actualités des partenaires

La Commission Internationale de l'éclairage (CIE) bénéficie d'un statut scientifique international

La CIE est entrée dans le cercle de l'International Council of Scientific Unions (ICSU). Cette admission donne une reconnaissance internationale à la CIE en tant que membre de la communauté scientifique.

L'ICSU a été fondé en 1931 dans le but de promouvoir l'activité scientifique internationale dans les différentes branches de la science et son application dans l'intérêt de l'humanité.

Exposition « Que la lumière soit ! »

« Issu de ces avancées technologiques, le monde de l'art lumineux connaît aujourd'hui un profond bouleversement. L'exposition retrace cette évolution en s'appuyant sur des exemples issus de nombreuses disciplines, l'art, le design et l'architecture en particulier.

« Que la lumière soit ! » rassemble environ 250 oeuvres, dont de nombreuses pièces majeures de la collection de luminaires du Vitra Design Museum encore jamais présentées au public, et notamment des oeuvres de Wilhelm Wagenfeld, Achille Castiglioni, Gino Sarfatti et Ingo Maurer. Le coeur de l'exposition se compose de projets d'artistes et designers contemporains, tels qu'Olafur Eliasson, Troika, Chris Fraser, Front Design... qui illustrent les nouvelles possibilités conceptuelles de la lumière. Parmi ces oeuvres, de nombreuses installations accessibles et interactives permettent aux visiteurs de percevoir par eux-mêmes la puissance archaïque de la lumière ».

Dates : du 18 avril au 31 août 2014

Lieu :
Espace Fondation EDF
6, rue Récamier 75007 Paris

Horaire : 12 h à 19 h

Lancement de l'appel à candidature pour le Prix de l'ACEtylène 2014

A l'occasion de la 12^e édition des Rencards de l'ACEtylène, qui se tiendront juste après les Journées nationales de la lumière de l'AFE, l'ACE (association des concepteurs lumière et éclairagistes) organise la 3^e édition des Prix de l'ACEtylène. Ce concours se basera sur le thème des Rencards 2014 : lumière et perception.

Pour rappel, l'objectif de ce concours est de récompenser des concepteurs lumière ayant réalisé des mises en lumière pérennes de moins de 3 ans.
Candidatures à transmettre **avant le 22 août 2014** à Vinca Guezennec, Administratrice de l'ACE : ace.vincaguezennec@orange.fr

Informations à venir pour les Rencards de l'ACEtylène

Piséo lance un programme d'essais Performance et fiabilité des appareils d'éclairage à LED

[Plus d'informations ici](#)